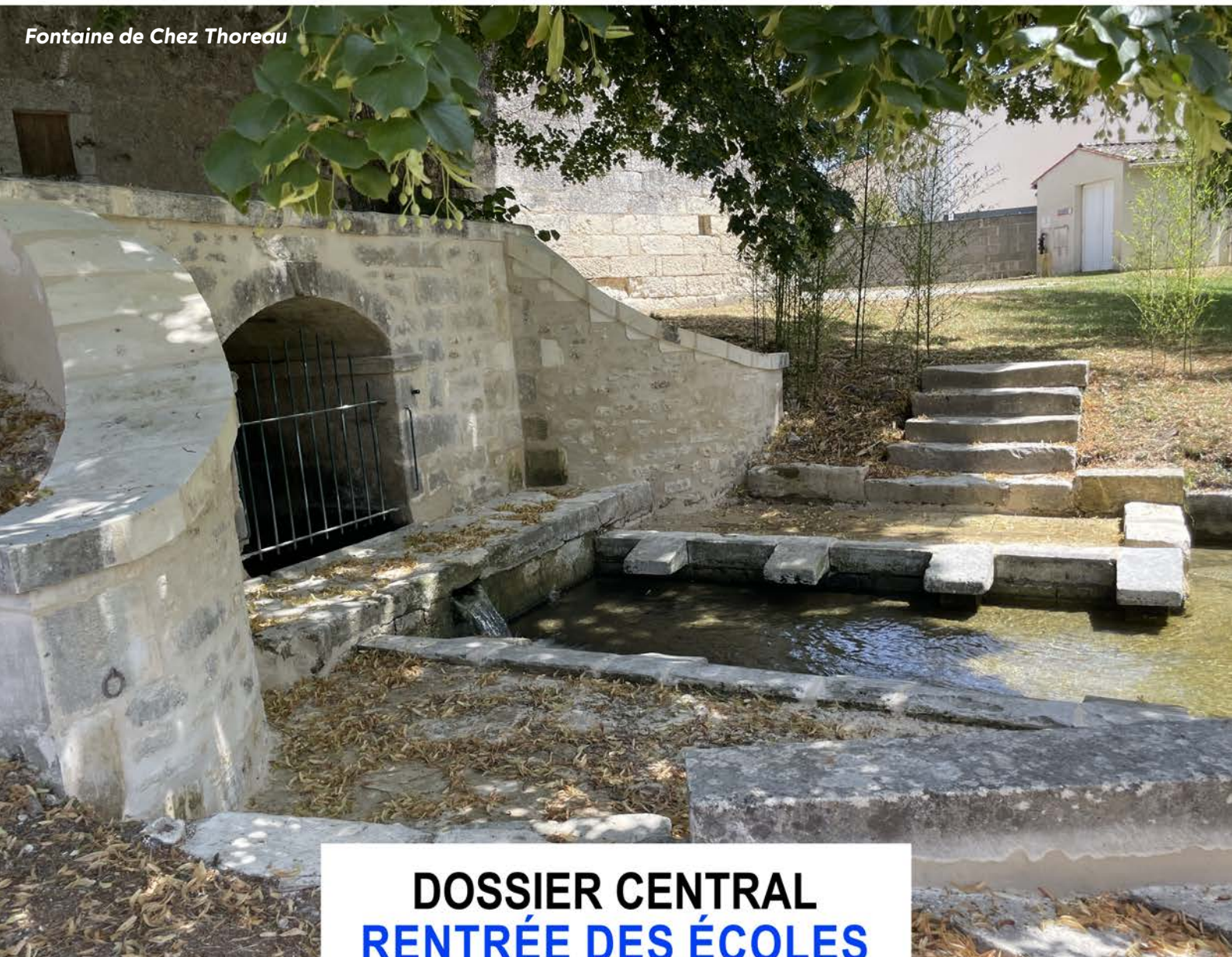


in fontcouverte

Bulletin Municipal Octobre 2026

N°81

Fontaine de Chez Thoreau



DOSSIER CENTRAL RENTÉE DES ÉCOLES



**Chères Fontcouvertoises,
Chers Fontcouvertois,**

Ce bulletin vous relate les temps forts des derniers mois à Fontcouverte, avec notamment la rentrée des écoles, le forum des associations, le ciné en plein air, etc. Il vous permettra aussi de découvrir les rendez-vous qui nous attendent : le Téléthon et bien d'autres activités qui continueront d'animer notre commune.

Vous y trouverez également de nombreux conseils et suggestions pour vous accompagner au quotidien.

Une commune active et dynamique

La commune soutient les initiatives associatives et s'engage aux côtés d'**Octobre Rose** pour sensibiliser au dépistage et soutenir la recherche sur le cancer. Les actions proposées dans ce cadre permettent à chacun de participer, à sa manière, à cet élan solidaire.

Cette volonté de créer du lien social se retrouve également dans les rencontres organisées récemment par la municipalité : rendez-vous citoyens avec les habitants sur les différents secteurs de la commune, réunion publique d'information sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), table-ronde des entreprises. Ces temps d'échanges et d'informations constituent de véritables relais de proximité mais sont aussi l'occasion de répondre à vos questions et de recueillir vos idées et propositions.

Un temps fort dédié à nos entreprises et nos artisans

La 5^e édition de la table ronde des entreprises fontcouvertoises s'est déroulée le 16 octobre dernier. Les thèmes abordés cette année concernaient l'intelligence artificielle, levier de productivité, et la responsabilité sociétale des entreprises, levier de performance. Deux intervenants locaux, Paul CARBONI (Axioni) et Carole BOUCHOT (Tandem) ont partagé leur expertise et apporté un éclairage concret aux chefs d'entreprise sur les opportunités, les usages et les points de vigilance liés à l'IA. Un rendez-vous placé sous le signe de l'échange, de la découverte et, surtout, de l'avenir de nos entreprises !

Fontcouverte, son histoire et son patrimoine

Depuis plusieurs éditions, une page consacrée à l'histoire locale a trouvé sa place dans notre bulletin trimestriel. Très appréciée des lecteurs, elle nous permet de redécouvrir notre patrimoine, les lieux et les personnages qui ont marqué l'histoire de notre commune. Cette rubrique est réalisée avec passion par notre historien local, Serge DREY, que nous remercions pour son travail et pour cette belle transmission de notre mémoire communale.

La sécheresse, une vigilance qui nous concerne tous

Dans ce bulletin, une page spéciale est consacrée à une question préoccupant de nombreux habitants : la sécheresse et les fissures susceptibles d'affecter les constructions.

En effet, les épisodes de sécheresse se répètent et leurs conséquences peuvent être importantes sur nos habitations. Il est donc essentiel de mieux comprendre le dispositif de reconnaissance des catastrophes naturelles, notamment en matière de retrait gonflement des argiles, de connaître les démarches possibles et de rester attentifs aux désordres pouvant impacter nos bâtiments.

Agir ensemble contre les moustiques tigres

En plus des différentes canicules éprouvantes que nous avons subies cet été nous avons dû faire face à la prolifération des moustiques tigres. Un article est consacré aux bonnes pratiques pour, si ce n'est de l'éradiquer, tenter à minima de réduire ses nuisances. Nous l'avons déjà effectué pour lutter contre le frelon asiatique avec des résultats très encourageants. Nous étudions la possibilité d'étendre cette approche aux moustiques tigres dès 2027.

Une énergie collective

Je veux enfin adresser un grand merci à toutes celles et ceux qui font vivre Fontcouverte au quotidien : bénévoles associatifs, agents municipaux, élus, enseignants, acteurs locaux, entreprises et chacun(e) d'entre vous participant, par son engagement ou sa présence, à la vie de notre commune.

C'est grâce à cette énergie collective, à cette solidarité et à cette volonté de faire ensemble que Fontcouverte reste une commune active, dynamique et très agréable où vivre.

Merci pour votre confiance et votre soutien

Bien à vous,

Francis GRELLIER
Maire de Fontcouverte

CATASTROPHES NATURELLES – RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES

Le régime d'indemnisation des dommages causés par les catastrophes naturelles, créé par la loi du 13 juillet 1982, repose sur un principe essentiel : la solidarité nationale entre tous les assurés. Il a notamment permis d'indemniser les dommages résultant des dossiers de Vaison-la-Romaine, Xynthia, des inondations, des retraits-gonflements des argiles (RGA), etc.

Mais, depuis sa création, le contexte a profondément changé. La multiplication et l'intensification des sinistres, l'augmentation du coût des réparations et les effets du changement climatique rendent désormais indispensable une refonte complète de ce régime.

Au fil des années, plusieurs évolutions ont été apportées. Certaines ont permis d'améliorer le dispositif à la marge ; d'autres telles que le maillage R.G.A. l'ont progressivement éloigné de sa réalité initiale. Le régime s'est ainsi construit par touches successives, sans jamais faire l'objet de la réforme globale dont il aurait besoin. En définitive, on a trop souvent cherché à « mettre un cautère sur une jambe de bois » plutôt qu'à traiter les causes profondes de ses difficultés. Il est désormais urgent de revoir ce dispositif dans son ensemble.

Cette réforme exigera de la volonté et du courage, mais aussi la capacité à identifier et à mobiliser les financements nécessaires pour garantir, demain, la pérennité et l'efficacité de la solidarité nationale.



Non-reconnaissance au titre de l'année 2022

La non-reconnaissance de Fontcouverte au titre des catastrophes naturelles RGA pour 2022 suscite incompréhension et sentiment d'injustice chez les habitants dont les bâtiments ont subi des dommages.

Alors que plus de 80 % du territoire communal est constitué de sols argileux sensibles au retrait-gonflement, Fontcouverte n'a pas été reconnue, contrairement à vingt communes qui l'entourent.

Cette situation met en évidence les limites du dispositif actuel, qui repose sur une modélisation nationale totalement décorrélée des réalités géologiques locales. Une évolution des critères de reconnaissance apparaît nécessaire afin de mieux prendre en compte la nature argileuse des sols et les dommages réellement constatés sur le terrain.

Situation 2026

Les épisodes de canicule de cet été ont déjà entraîné l'apparition de fissures sur certains bâtiments de Fontcouverte. Une vingtaine de signalements ont à ce jour été reçus en mairie. Ces déclarations, bien que facultatives, permettront d'étayer la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle qui sera adressée à la Préfecture en fin d'année 2026, afin de tenir compte des éventuels nouveaux désordres.

J'attire votre attention sur le fait que les fissures purement esthétiques n'ouvrent pas droit à indemnisation au titre du dispositif CAT NAT et que les garanties décennale ou dommages-ouvrage doivent être mobilisées lorsqu'elles s'appliquent. Seuls les dommages suffisamment importants et directement liés au phénomène reconnu peuvent être pris en charge, sous réserve d'un arrêté interministériel de reconnaissance.

Une reconnaissance pour 2026 pourrait intervenir en 2027, mais le calendrier exact et l'éventuelle reconnaissance dépendront de l'instruction du dossier par les services de l'État.

Que faire en attendant ?

En attente et dans l'espoir légitime que l'état de catastrophe naturelle R.G.A. soit reconnu pour 2026 sur Fontcouverte, il est recommandé de surveiller régulièrement l'évolution des fissures : les photographier, mesurer leur largeur chaque mois et conserver soigneusement les relevés et les dates. Des témoins peuvent également être posés pour suivre leur évolution.

Des réparations provisoires, notamment au silicone, peuvent être envisagées pour limiter les infiltrations, mais elles restent limitées et ne constituent pas une réparation durable.

Enfin, il est vivement déconseillé de prévenir votre assureur habitation ou immeuble avant la parution au journal officiel de l'arrêté interministériel de reconnaissance car cela pourrait s'avérer contre-productif pour votre dossier. Après parution de cet arrêté au Journal Officiel, vous disposerez alors d'un délai de 30 jours pour faire votre déclaration à l'assurance.

A votre rencontre !



*rencontre
du vendredi
18 septembre*



La municipalité est allée à la rencontre des Fontcouvertois les vendredis 18 septembre et 2 octobre en soirée ainsi que le samedi matin du 3 octobre. Les habitants des différents quartiers étaient invités à suivre l'évolution des dossiers en cours : catastrophes naturelles, zone de proximité, projet forestier. Ils ont pu ensuite échanger avec le maire et les adjoints sur les travaux en cours ou à venir, les animations et la rentrée des écoles avant de partager le verre de l'amitié.

Quelques questions relatives à la sécurité ont été posées, mais ce sont surtout les moustiques, la sécheresse et ses conséquences qui ont fait l'objet d'interrogations auxquelles le maire ou un adjoint a donné réponse.

Partout, l'ambiance fut conviviale et chaleureuse, même si le nombre des participants a été très variable selon le quartier.



Rencontre du vendredi 2 octobre



*Rencontre
du samedi
3 octobre*



Point sur les travaux en cours

Comme chaque année, la commune a mandaté auprès des entreprises locales des travaux d'entretien, d'amélioration de la voirie et du pluvial, ainsi que des actions de sécurité routière.

Notre attention s'est portée sur le **lotissement des Hauts de Lormont**

- où nous avons réalisé une opération sur le pluvial afin de canaliser autant que possible des passages d'eau chez un riverain.
- un trottoir a été reconditionné pour faciliter le stationnement de personnes handicapées.
- à la demande de nos concitoyens pendant la campagne électorale, nous avons installé **deux « écluses »** sur la route du Golf chargées de sécuriser les deux entrées du lotissement. C'est un test grandeur nature pour limiter la vitesse des usagers sur cette ligne droite. Bien entendu, des incivilités routières sont toujours possibles et nous en appelons à la sagesse des conducteurs.

D'autres travaux d'amélioration de la voirie sont terminés notamment route des Richaudeaux, route de la Brumanderie et route de la Sauzaie.

Notre attention s'est également portée sur **le quartier de Montignac** :

- le reconditionnement d'un très joli chemin forestier situé au départ du parking de l'EHPAD. Sous cette belle voûte arborée, les promeneurs et les familles des résidents pourront marcher, se promener et parfois se mettre à l'ombre !
- dans le Vallon de Montignac, nous continuons notre programme des chemins par l'application d'un matériau plus solide, blanc mais difficile à mettre en œuvre. 90 m supplémentaires ont été refaits et nous en avons profité pour agrandir la scène du théâtre de verdure en dur, car les groupes musicaux qui s'y produisent nécessitent une scénographie plus importante qu'autrefois.

Le « Vallon », lieu de nos festivités en extérieur, est un véritable trait d'union entre nos deux rives à préserver.



FIN PROGRAMMÉE DU RÉSEAU TELECOM CUIVRE



Sous l'impulsion du Plan France Très Haut Débit, le **RÉSEAU FIBRE** devient **l'infrastructure de référence** en France pour la téléphonie et l'accès à internet.

Orange (ex France Télécom), propriétaire, annonce la FERMETURE DÉFINITIVE DU RÉSEAU CUIVRE le 31 JANVIER 2027 à FONTCOUVERTE

Le réseau cuivre alimente pour certains d'entre nous le téléphone fixe (prise en T), une liaison internet ADSL et parfois des dispositifs de télé-alarme. Si vous êtes concernés par cette fermeture, vous devriez recevoir un courrier de votre opérateur.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE POUR CONTINUER À DISPOSER DE CES SERVICES ? (Téléphonie fixe, internet adsl, etc.) Il vous appartient d'anticiper et de préparer votre passage à la fibre avant la date limite en contactant votre opérateur téléphonique.

Ne vous inquiétez pas, celui-ci vous proposera des solutions adaptées à vos besoins.

LE CONSEIL DE VOTRE MAIRIE

Si vous êtes concernés, ne tardez pas et profitez de ce temps de latence avant le 31 janvier 2027 pour effectuer votre transition vers le réseau fibre.

Coquillages et crustacés

La Régie des déchets de la CDA de Saintes nous avise d'un problème concernant les **biodéchets**.

Leur prestataire en charge de la collecte des biodéchets remarque que beaucoup de **coquilles** (huîtres, moules, palourdes, couteaux...) sont jetées dans les bacs biodéchets. Ce type de déchets doit être porté **exclusivement en déchetterie**, sinon le bac biodéchets part en ordures ménagères, ce qui n'est pas le but recherché.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette prescription.



Trier, pourquoi est-ce si important ?

Vous vous demandez si cela vaut bien la peine de trier? Sans hésiter, la réponse est OUI!
Cet acte génère de véritables bénéfices mesurables pour l'environnement comme pour l'économie.

Grâce au tri, vous contribuez à

préserver les ressources naturelles en économisant eau, énergie et matières premières,
économiser la ressource naturelle vierge,
réduire les émissions de CO₂ et lutter contre le réchauffement climatique,
soutenir l'emploi local et l'économie circulaire,
développer de nouvelles filières de recyclage,
éviter de polluer les espaces naturels et protéger l'environnement.

Quelques chiffres concrets

recycler des emballages = économie de 3,2 millions de tonnes de CO₂, soit 1,5 million de voitures qui roulent sur la route,
recycler les papiers = économie de 15,4 milliards de litres d'eau, soit l'équivalent de plus de 5 000 piscines olympiques,
en France, 73% des emballages sont recyclés,
99% des emballages sont recyclés sur le sol français,
ce qui correspond à 32 000 emplois et 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Chaque geste de tri compte



On ne lâche rien!



Le moustique tigre... suite

Oeufs et larves

Comment les éliminer?

Une femelle moustique pond 200 œufs, 5 fois au cours de sa vie, donnant naissance à 1 000 moustiques.
Plus aucun point d'eau stagnante !
Supprimer un site de ponte, c'est supprimer des milliers de futurs moustiques.

Les opérations de démoustication par pulvérisation d'insecticides ne peuvent que ponctuellement arrêter une possible propagation de maladie, dengue ou chikungunya. Déclenchées uniquement par l'ARS et les services du département, elles sont illusoires sur le long terme (durée d'un mois), car elles ne détruisent pas les larves et les œufs et peuvent entraîner une résistance des moustiques à ces insecticides.

Une réunion publique d'information, animée par Monsieur Christian Smeraldi, chargé de mission au département aura lieu à la Salle Crin Blanc le lundi 26 octobre à 18h.



Les œufs sont extrêmement résistants, à la sécheresse (plusieurs années!), à la chaleur, même au gel, collés solidement sur une paroi en capacité d'être recouverte d'eau. Un simple nettoyage avec des produits ménagers ou de l'eau de Javel à concentration normale ne suffit pas à éliminer les œufs. Il faut un **brossage des parois avec une brosse dure** pour les éliminer.

Les larves seront éliminées tous les 3 jours par vidage des récipients contenant de l'eau sur du béton ou par ajout de larvicide en poudre BTI (Bacillus Thuringiensis Israelensis spécifique sans danger pour l'homme, animaux, végétaux) tous les mois dans les récupérateurs d'eau, regards etc. Les larves sont mangées par des poissons comme les gambusies, les crapauds, grenouilles.

Les moustiques sont attirés et tués dans les pièges à moustiques. Ils sont mangés par les mésanges, les chauve-souris, les araignées et les libellules.

Pour plus d'infos, consultez le site: AgirMoustique.fr



Pourquoi piéger en automne ?

- pour capturer les futures reines fécondées avant leur hibernation
- pour réduire les futurs nids
- pour protéger les ruchers
- *Merci pour les abeilles !*

POURQUOI ?

- Parce que les reines frelons fécondées cherchent actuellement un abri pour passer l'hiver.
- Si elles survivent, chacune pourra fonder un nouveau nid au printemps... ce qui signifie des milliers de frelons supplémentaires en 2026!



COMMENT FAIRE ?

- Installez des pièges sélectifs (pour éviter de capturer d'autres insectes utiles).
- Utilisez un appât efficace, par exemple: un mélange de bière brune, de vin blanc et de sirop de fruits rouges (le vin blanc permet de repousser les abeilles).
- Placez vos pièges dans le jardin, près des haies, des points d'eau ou des zones abritées, mais loin de vos ruches.



COMBIEN DE TEMPS ?

- Le piégeage se fait en ce moment (automne), de fin septembre à début novembre environ



École maternelle

Équipe enseignante

Le jour de la rentrée, l'effectif pour **l'école maternelle** s'élevait à **56** élèves. 2 nouvelles enseignantes intègrent l'équipe qui a décidé d'organiser la répartition des élèves de la façon suivante :

PS : classe de Monsieur **Le Touzic Yann** avec **17** élèves

MS : classe de Madame **Labbé-Bondelu Sandrine** avec **19** élèves

GS : classe de Madame **Gansinat Chloé** avec **20** élèves.

Madame **Avril Alice** interviendra le mardi.

Modalités pratiques

4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Horaires : Matin : 9h à 12h
Après-midi : 13h30 à 16h30

Adresse : 9 route de la Sauzaie
17100 Fontcouverte
Tél: 05 46 74 42 42

em-fontcouverte@ac-poitiers.fr



Sarah Farey ATSEM GS **Sandra Deventec** ATSEM PS/GS **Sandrine Labbe-Bondelu** enseignante MS/GS **Sophie Delage** ATSEM MS/GS **Chloé Gansinat** enseignante GS **Yann Le Touzic** enseignant PS/MS

Accueil péri-éducatif

Responsable maternelle et élémentaire

Florence GABARD

École maternelle **05 46 74 42 42**

RÉSERVATION EN LIGNE DES ACTIVITÉS DU CENTRE DE LOISIRS ET DES REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE OBLIGATOIRE

Rendez-vous sur :

<https://www.agglo-saintes.fr/l-agglo-au-quotidien/enfance-et-famille/170-espace-familles.html>

Se connecter à son compte. On y trouve également les tarifs et les menus.
Si nécessaire, contacter le service éducation-enfance-famille au 05 46 98 24 65

De gauche à droite : Cindy Robin, Nathalie Lacellerie, Valérie Aldrin, Florence Gabard



École élémentaire

L'école élémentaire conserve ses **6 classes** (en comptant la classe de l'UEE) selon le tableau ci-dessous :

CP : classe de **Johann Coquet** avec **25** élèves

CE1 : classe de **Laurent Mounier** avec **20** élèves

CE2 : classe de **Emmanuelle Martin** avec **18** élèves

CE2 - CM1 : classe de **Elisabeth Kléber** avec **20** élèves

CM2 : classe de **Claudie Villeneuve Soulard, directrice de l'école** avec **22** élèves

décharge de direction le vendredi et un jeudi/3: **Agathe Marnat**

UEE : Unité d'enseignement externalisé avec **5** élèves

3 éducateurs: **Yamina Bekakcha, Yoann Guimard** et **Laurine Nolet**

1 éducatrice en contrat d'alternance : **Lilou Castelles Renoux**

1 enseignante spécialisée : **Soazick Coquet**

1 psychologue ½ journée par semaine: **Margaux Gadon**

4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Horaires : **CP-CE1** : 8h45 à 11h45 et 13h15 à 16h15

CE2-CM1-CM2 : 8h45 à 12h15 et 13h45 à 16h15

Adresse : 15 route du bourg 17100 Fontcouverte

Tél: 05 46 93 72 22

e-fontcouverte@ac-poitiers.fr

UEE : Tél 06 33 99 11 71

ueefontcouverte@adei17.com

UEE



*Soazick Coquet, Laurine Nolet, Margaux Gadon,
Yamina Bekakcha, Yonn Guimard*



*Enseignants : Agathe Marnat / Elisabeth Kléber/ Laurent Mounier/ Claudie Villeneuve Soulard/ Emmanuelle Martin/Johann Coquet
Alexis Leloup, remplaçant*

Valérie Martin ,AESH

Aide aux Leçons

L'aide aux leçons, organisée par la municipalité, aura lieu comme les années précédentes le **lundi et le jeudi de 16h15 à 17h15** sur inscription de la directrice.

Elle a débuté le **lundi 5 octobre**.

Cette année, l'équipe compte **12 bénévoles** qui ne seront pas tous présents le même soir. Elle sera en mesure de prendre en charge 8 élèves le lundi et 9 le jeudi. Chaque enfant sera suivi par un adulte.

Spécialisée à l'origine dans la construction bois et la rénovation énergétique, l'entreprise vivanbois créée en 2008 à Jazennes a progressivement développé ses activités pour proposer aujourd'hui une offre globale autour du bâtiment, du réemploi et de l'économie circulaire. En 2024, la création du groupe Eywa est venue structurer cette démarche avec plusieurs activités complémentaires.

Parmi ses entités, VivanBois constitue aujourd'hui la principale force de l'entreprise, avec environ cinquante collaborateurs. Elle intervient aussi bien dans la construction bois que dans la rénovation énergétique, du petit agrandissement aux projets de grande ampleur, pour les particuliers, les professionnels et les collectivités. Son activité s'étend principalement en Charente-Maritime et dans les départements limitrophes.

Le groupe s'est également doté de VivanPlus, un service de dépannage, d'entretien et de maintenance destiné à accompagner les clients dans la durée. Couverture, menuiserie, volets roulants, domotique, motorisation ou interventions réalisées avec des partenaires : l'objectif est de proposer un « guichet unique » pour faciliter l'entretien et la pérennité des bâtiments.

Cette volonté s'inscrit dans une démarche environnementale Réparer plutôt que remplacer, entretenir pour faire durer, donner une seconde vie aux matériaux : autant de principes qui constituent le fil conducteur du groupe.

La Source, activité de négoce de matériaux, participe également à cette logique.

Elle permet aux professionnels comme aux particuliers d'accéder à des matériaux bois, biosourcés ou issus du réemploi, avec la possibilité de commander en ligne et de retirer les produits localement.

Le groupe évolue dans un secteur soumis aux fluctuations du marché de la construction. La construction bois reste néanmoins un marché de niche qui continue de se développer, notamment grâce à sa rapidité d'exécution, sa capacité à s'adapter aux petits terrains et son intérêt dans les projets de densification urbaine.

Le nouveau show-room implanté sur Fontcouverte est ouvert depuis le mercredi 23 septembre !



Vivanbois

3 rte de Varennes
Z.A. La Sauzaie
17100 Fontcouverte
Téléphone : 06 46 92 69 70
contact@vivanplus.com



Alexandre Petit
chargé d'affaires

Christophe Diard
commercial

Maxime Guibert
responsable commercial

Yohann Arrivé
dirigeant

Y 'A PLUS ÉCRIT LA POSTE !

Certes, mais la maison d'Odette Chadail est toujours là au 10 place de l'église, et la boîte aux lettres du centre bourg y est toujours apposée. Une levée a lieu chaque jour à 9 heures, sauf le dimanche.

En 1969, l'unique factrice de notre commune, Odette Léa Chadail, quittait définitivement son poste de receveuse-buraliste.

Odette Chadail naquit le 4 janvier 1913 à La Fontmorillon à Fontcouverte.

Son père Emile Chadail épousa Léontine Lucie Courjeaud (1890-1979) à Fontcouverte le 4 novembre 1911. Le couple donna naissance à Odette en 1913 et 4 ans plus tard à son frère Roger Jacques Emile Chadail (1917-2010).

Odette et Roger n'ont pratiquement pas connu leur père, puisque celui-ci contracta une pleurésie virulente au front et il mourut le 29 avril 1918 à l'Hôtel-Dieu de Rennes six mois environ avant l'Armistice du 11 Novembre 1918. Il avait 31 ans. Odette avait 5 ans et son frère 1 an.



Emile Chadail,
père d'Odette Chadail

Le 25 octobre 1930, la Poste mit en service un circuit de Poste automobile rurale desservant les communes aux alentours de Saintes. Le courrier et les colis étaient réceptionnés place de l'Église chez Odette Chadail. Les habitants se retrouvaient donc chez elle pour téléphoner, bien sûr, car il n'y avait point de portable à l'époque ; ils pouvaient également envoyer des télégrammes et des colis et se procurer du tabac.

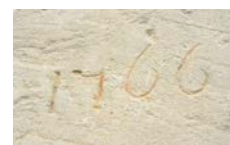


Odette Chadail près du fourgon postal

Après son départ à la retraite, elle continua à résider dans sa maison place de l'Église. Son décès intervint le 6 octobre 2006, elle avait 93 ans. Elle repose au cimetière de Fontcouverte.

Sa maison d'habitation a été acquise par la municipalité en 2007 lors de la mise en vente après son décès. Elle a été rénovée et restaurée en 2010 pour être louée.

Les travaux de ravalement ont révélé sur la façade la date de la construction de la bâtisse :



La maison d'Odette Chadail en 1999



Après restauration en 2010

Première soirée Ciné en Plein Air

Le vendredi 17 juillet, Fontcouverte a organisé avec Saintes Grandes Rives l'agglomération et en partenariat avec Asso PeupleCréateur sa première soirée Ciné en Plein Air au Vallon de Montignac. Elle était placée cette année sous le signe de la musique avec projection du film "Les Choristes".

L'avant programme fut riche : une randonnée familiale de 4,5km pilotée par Béatrice Depiets Lacaule, l'animation musicale du Band Powerplug et un one man show axé sur le cinéma. Sans oublier la restauration sur place de Chick'un chu, de la Taqueria Nomada et des glaces l'Angelys.

Les Fontcouvertois ont répondu présents. 350 personnes se sont retrouvées sur le site au fil de la soirée. La randonnée avait attiré à elle seule 35 marcheurs. Belle réussite pour une première!



Forum des associations



Il faisait beau le samedi 5 septembre pour le Forum des associations et les visiteurs sont venus en nombre s'inscrire dans une des vingt-six associations fontcouvertoises et en découvrir trois nouvelles : Ahi n'a ma Vibes pour la salsa, Camino Impro et Saintonge sciences pour le dessin et l'impression 3D.

Le maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants ravis par le dynamisme de la vie associative à Fontcouverte.



Dimanche 4 octobre 65ème Gros Roc par les Guêpes Riders



Une réussite saluée par tous!

453 participants avaient le choix entre des parcours de 10, 15 et 28 km ou de 50km – 800m avec les 3 boucles. De jolis parcours avec des passages techniques pour le plus grand plaisir des participants, parfois au dépens du matériel ou des tenues.

Des enfants, des ados et des adultes se sont réunis autour du VTT pour partager un beau moment de sport et de convivialité. Sans oublier, à l'arrivée, le réconfort...

Bravo aux dirigeants et aux bénévoles pour cette organisation remarquable!



Samedi 10 octobre 1ère Fête de la science

Une bonne première édition de la Fête de la Science organisée par la nouvelle association foncouvertoise Saintonge Sciences à la salle Crin Blanc de la médiathèque de Fontcouverte.



Une vingtaine de visiteurs sur l'après-midi avec la participation de 7 personnes désireuses de résoudre les "Secrets" de l'escape game, une aventure sur les traces de Tintin.

De très bons échanges et quelques passionnés qui vont venir profiter des ateliers de robotique, programmation et impression 3D de l'association.

Rendez-vous chaque **lundi de 18h à 19h30 à la salle du Viaduc de Fontcouverte.**

**Infos et réservations : 06 79 47 05 91
saintonge.sciences@gmail.com**

Exposition Curieux Japon – Jusqu’au 15 novembre
Une immersion dans la culture japonaise au-delà des clichés habituels.



Samedi 17 octobre | 10h à 12h – Ateliers d’écriture et de théâtre par la Cie du Dagor*

Deux ateliers ludiques pour s’initier aux pratiques artistiques ! Gratuit – sur inscription

Samedi 17 octobre | 17h15 – Spectacle « Nos amis les livres » par la Cie du Dagor*

Conférence burlesque ouverte à tous à partir de 12 ans – Gratuit sur réservation

** En partenariat avec la Médiathèque Départementale de Charente-Maritime*

Mercredi 21 octobre | 14h30 – Atelier créatif : marionnette de sorcière

À l’occasion d’Halloween, viens créer ta sorcière animée ! Apporte ta trousse : colle, ciseaux et compas ! le matériel est fourni. Atelier gratuit, sur inscription (places limitées), à partir de 6 ans.

Vendredi 30 octobre | Soirée spéciale Halloween en partenariat avec l’association Ecollégiens Mépake.

SPÉCIAL HALLOWEEN



Atelier à partir de 6 ans - Sur inscription
Apporte tes ciseaux et ton tube de colle
Gratuit

Médiathèque : 05 46 97 79 69
Mail : mediatheque@fontcouverte17.fr



Vendredi 6 novembre | 20h – Soirée Jeux de société

Votre médiathèque se transforme en espace de jeux ouvert à tous : découvrez nos jeux ou apportez les vôtres, pour partager un moment convivial et des parties endiablées !

Jeudi 19 novembre | 18h – Apéro livres

Venez partager vos derniers coups de cœur de lecteurs ou dresser la liste de vos prochaines lectures ... L’apéro est offert, apportez la grignote !

Jeudi 26 novembre | 10h30 – Les BB lecteurs

Lecture, comptines, chants et musique ... Un moment de partage pour les petits bouts jusqu’à 3 ans en compagnie de Nathalie et Christelle. Gratuit – Sur inscription (places limitées)



Samedi 5 décembre | Téléthon - Vente de livres à prix libre – de 9h 30 à 12h à la médiathèque et de 14h à 17h à la salle des fêtes – Avec la participation de notre Club des Tricoteuses (bonnets, mitaines, ...)



Samedi 5 et samedi 12 décembre | 10h – Ateliers cartes de vœux, en partenariat avec l’association Scrap émoi – Gratuit – sur inscription – Ouvert à tous à partir de 8 ans.

Et, à partir du 18 novembre, venez découvrir notre traditionnelle exposition de Noël et ses ouvrages à disposition !

À venir : Les nuits de la lecture samedi 23 janvier 2027 avec, au programme, une dictée !

Animations, ateliers : renseignements, inscriptions au 05 46 97 79 69 ou mediatheque@fontcouverte17.fr

Des aides pour la pratique du sport et pour le numérique

Pass numérique

INCLUSION NUMÉRIQUE

OSEZ INTERNET !



AVEC LE PASS NUMÉRIQUE !

Demandez-le, IL EST OFFERT

Navigation Internet, démarches en ligne, utilisation d'un ordinateur, d'une tablette...

Le Département de la Charente-Maritime vous accompagne



charente-maritime.fr

Vous souhaitez réaliser vos démarches en ligne, naviguer sur Internet, échanger des mails avec votre famille, vos amis... ou encore apprendre à utiliser un ordinateur ?

Le Département de la Charente-Maritime propose LE PASS NUMÉRIQUE

Il vous permet de payer totalement ou partiellement des services de médiation numérique dans un lieu labellisé proche de chez vous.



10 PASS par carnet 10€ / PASS

COMMENT OBTENIR VOS 10 PASS EN 2 ÉTAPES ?

ÉTAPE 1 Répondez au questionnaire avec votre interlocuteur (Mairie, CCAS, Association, accompagnateur social...), afin d'adapter au mieux la réponse à vos besoins.

ÉTAPE 2 Remettez-lui ce questionnaire et il vous orientera vers la structure la plus proche de chez vous.

Présentez-vous à la structure que l'on vous aura indiquée. C'est elle qui vous remettra votre carnet Pass Numérique et vous pourrez ensuite commencer votre accompagnement en toute sérénité.

BIENVENUE DANS LE MONDE NUMÉRIQUE !

La mairie de Fontcouverte fait partie des **structures relais** habilitées à remettre un bon pour un chéquier composé de 10 pass d'une valeur de 10 € chacun aux Charentais-Maritimes âgés de 18 ans et plus et éloignés du numérique.

Ce carnet « Pass Numérique » est offert par le Département pour bénéficier d'un accompagnement à l'informatique dans un lieu labellisé.

Des **ateliers numériques** ont lieu à Fontcouverte à la **salle Crin Blanc jusqu'à fin décembre**. Ils sont gratuits et réservés aux personnes de **60 ans et plus à raison de 7 séances de 2 heures**. Ils sont déjà **complets!**

ATELIER

NEURO' DIGITAL

7 séances de 2h pour stimuler notre cerveau avec le numérique
Réservé aux personnes de 60 ans et plus



Naviguer en toute sécurité
Gérer ma boîte mail
M'amuser avec le numérique
Garder la mémoire

QU'EST-CE QUE LE PASS SPORT ?

Le pass Sport est une aide financière de 50 € pour s'inscrire dans un club, une association sportive ou une salle de sport et pour encourager à la pratique sportive.

Qui est concerné?

Les jeunes de 6 à 17 ans révolus dont le quotient familial du foyer allocataire est inférieur ou égal à 699€.

Les jeunes en situation de handicap de 6 à 19 ans révolus bénéficiaires de l'AAEH ou de l'AAH.

Les étudiants boursiers jusqu'à 28 ans révolus bénéficiaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2026.

Pass sport

PÉRIODE DE VALIDITÉ

Le pass Sport est utilisable du 1^{er} septembre au 31 décembre 2026.

OÙ L'UTILISER ?

- Le pass Sport peut être utilisé dans un des 85 000 clubs et salles de sport partenaires.
- Renseignez-vous auprès du club, de l'association sportive ou de la salle de sport de votre choix pour savoir s'ils acceptent le pass Sport.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Vous recevez un code personnel à partir de mi-septembre 2026 par courrier électronique. Il suffit de le présenter au club ou à la salle de sport au moment de l'inscription.
- Les 50 € sont déduits immédiatement du montant à payer.
- Et si vous n'avez pas reçu de code, vous pouvez en faire la demande sur le site officiel pass.sports.gouv.fr sous réserve d'éligibilité.

Plus d'infos sur pass.sports.gouv.fr

Samedi 7 novembre :

Repas dansant (poulet basquaise) organisé par le club les Aînés Ruraux à 12H00 à la salle des fêtes. Tarif 29 €. Renseignements et inscriptions au 06 04 43 49 96 ou au 07 48 16 45 80.

Dimanche 8 novembre :

Marche, au profit d'Étoil'Clown. Rando organisée par Fontcouverte en Marche. (Circuits 6, 10 et 14 km). Inscription de 8h à 9h30 à la salle des fêtes tarif 6 € (gratuit pour les -12 ans). Contact 06 07 86 71 30.

Mercredi 11 novembre :

A 11H00 : Cérémonie du Souvenir au Monument aux Morts.

Mercredi 11 novembre :

Loto organisée par le Football Club de Fontcouverte à partir de 13H15 (ouverture des portes) à la salle des Fêtes. Réservations 06 72 49 14 05 ou au 05 46 91 80 96.

Samedi et dimanche 21 et 22 novembre :

Exposition de photos organisée par le club Photos des Arches à partir de 10h00 . Invité Mr Kevin TADEJ. Entrée libre. Vernissage vendredi 20 novembre à 18h30

Contact : Philippe DUVAL 06 45 12 68 72 photoclubdesarches17@gmail.com

Dimanche 29 novembre :

Bourse de l'enfance organisée par l'APEF à la salle des fêtes de 9H00 à 17H00 Ventes de vêtements, jouets, livres, puériculture. Exposants : 7 € la table de 1,80m. Réservation table sur Helloasso.

Décembre

TÉLÉTHON : deux jours d'animations et de solidarité!

Les associations de Fontcouverte se mobilisent pour le Téléthon.

Samedi 5 décembre dès 14H30 : danse, Tai-chi, randonnée, expo-vente, chouquette party. Repas et soirée dansante sur réservation au 06 12 19 05 13.

Dimanche 6 décembre à 15H00 : pièce de théâtre par la compagnie "Ca va jaser". Participation libre au profit du Téléthon. Infos et réservations : 06 12 19 05 13.

Vendredi 11 décembre : un après-midi festif pour nos aînés !

Après-midi spectacle et danse avec la Cie Etinc'elles organisé spécialement par la municipalité pour les habitants de la commune de 65 ans et plus. A 14H30 : goûter avec thé, café, pâtisseries et boissons. Gratuit. Inscriptions à la mairie, par téléphone ou par mail. Infos : 05 46 93 06 47 ou au 06 12 19 05 13.



Directeur de publication :

Francis Grellier

Rédaction :

La commission communication

Mise en page et impression :

Croq'Papier (Fontcouverte)

Tirage à 1300 ex
sur papier novatech 115g

certifié



Mairie de Fontcouverte

12 place de l'église

17100 Fontcouverte

Tél. 05 46 93 06 47

Courriel : mairie@fontcouverte17.fr

Site : www.fontcouverte17.fr

Dépôt légal : n°745

N° ISSN : 1621-3785